



Chlore non stabilisé

DOMAINE D'APPLICATION : PISCINE RÉSIDEN TIELLE

GRANULAR

68% de chlore actif

BÉNÉFICES PRODUIT

03/12/2013

CHLORE SEC GRANULÉ

INGRÉDIENT ACTIF : 68 % DE CHLORE ACTIF, MINIMUM 65 % SOUS FORME D'HYPOCHLORITE DE CALCIUM
PAS DE SUR-STABILISATION

TRAITEMENT DE CHOC : REMONTE RAPIDEMENT LE TAUX DE CHLORE EN PRÉVISION D'ORAGE OU DE FORTE AFFLUENCE DE BAINEURS DANS LA PISCINE
DÉSINFECTION RÉGULIÈRE

CARACTÉRISTIQUES

• Utilisable en eau dure (TH élevé) • Compatible avec tout équipement de filtration • Granulés à dissolution rapide • Teneur moyenne en équivalent-chlore gazeux voisine de 70 % • Teneur minimum en équivalent-chlore gazeux égale à 65 % • Production d'insolubles minimisée (inférieure à 6% sur eau distillée) • Dégazage au stockage minimisé comparativement aux isocyanurates • Exempt d'acide isocyanurique (stabilisant)

MODE D'EMPLOI

S'assurer que la filtration soit en marche.

Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4

En piscine découverte, maintenir une concentration en stabilisant comprise entre 25 et 50 mg/l.

Répartir le produit dans le bassin, au plus près de la surface, devant les buses de refoulement s'il y en a (tenir compte du sens du vent pour éviter de prendre du produit dans les yeux).

Chloration de choc à la (re)mise en service ou en cas d'eau verte ou trouble :

Contrôler la teneur en chlore avant d'autoriser la baignade.

Prévoir 150 grammes (3 dosettes) pour 10 m³ d'eau.

Chloration permanente :

Prévoir 50 grammes pour 10 m³ d'eau, par jour.

Rétablissement de la teneur en chlore :

Prévoir 15 grammes pour 10 m³ d'eau pour remonter la teneur en chlore de 1 mg/l.

Ce produit ne doit jamais se trouver en contact ou mélangé avec un quelqu'autre produit de traitement où que ce soit (seau, doseur, skimmer, bac...).

COMPOSITION

• Hypochlorite de calcium (65% minimum) - 1000 g/kg

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

• Ne jamais verser d'eau sur ce produit. Au contact de volumes d'eau trop faibles, ce produit peut réagir violemment (chaleur, gaz toxiques, projections...). • Si la teneur en chlore de l'eau du bassin dépasse 4 mg/l, ne pas se baigner. • Si une dosette est fournie, ne l'employer que pour ce produit et la remettre sèche dans le seau. • Ne jamais verser de produit à la surface de l'eau en présence de baigneurs. • Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C • NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE.

Danger



Chlore non stabilisé

DOMAINE D'APPLICATION : PISCINE RÉSIDENNELLE

GRANULAR

68% de chlore actif



Ox. sol. 2

• Peut aggraver un incendie ; comburant.



Skin Corr. 1B

• Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



Acute Tox. 4 - STOT SE 3

• Nocif en cas d'ingestion. • Peut irriter les voies respiratoires.



Aquatic Acute 1

• Très toxique pour les organismes aquatiques.